



Partageant avec les services de l'État la responsabilité d'assurer le contrôle de la régularité des courses hippiques, les Sociétés Mères France Galop et Le Trot suivent avec la plus grande attention les enquêtes en cours rendues publiques ce jour sur des soupçons de dopage, qui se déroulent en plusieurs endroits du territoire.

Elles condamnent par avance avec la plus grande fermeté les manipulations qui pourraient être révélées à cette occasion.

Elles saluent l'efficacité du Service central des courses et jeux (SCCJ) de la police judiciaire dans le travail d'enquête préalable qui a conduit à ces opérations, pour lesquelles les ressources de la Fédération Nationale des Courses Hippiques ont été réquisitionnées. Elles apporteront tout leur concours à l'exploitation de toutes les informations ou données qui seront recueillies.

Priorité absolue de la filière des courses hippiques en France, la lutte anti-dopage est menée efficacement grâce à cette coopération étroite et permanente entre toutes les parties impliquées :

- les Sociétés Mères (France Galop et Le Trot), qui définissent la stratégie de contrôle anti-dopage avec des règles d'une extrême rigueur pour des courses intègres et exemplaires et qui mènent pour cela des contrôles stricts en s'appuyant sur le Laboratoire des Courses Hippiques, une référence mondiale dans le domaine de la lutte anti-dopage pour les équidés reconnue pour ses performances et ses modes opératoires.
- le Ministère de l'Intérieur, à travers le Service Central des Courses et Jeux (ou SCCJ) qui lutte contre la fraude au moyen de ses pouvoirs et forces de police.

La filière des courses consacre à la lutte anti-dopage un budget annuel de 10 millions d'euros et réalise près de 26.000 contrôles anti-dopage par an, en course, à l'entraînement, en sortie d'entraînement et à l'élevage, à la faveur de contrôles inopinés.

Pour protéger le cheval en tant qu'athlète, les parieurs, les propriétaires et la qualité de l'élevage, les Sociétés de Courses continueront à agir avec détermination aux côtés des services de l'État pour détecter et sanctionner les comportements isolés qui nuisent à l'ensemble des professionnels.

Plus d'informations sur le contrôle des médicaments et la lutte anti-dopage dans la filière des courses [ICI](#)

Contacts presse :

FNCH : Oisin Hopper – Email : o.hopper@lescourseshippiques.com – Tél. : 01 42 68 87 97

LeTROT : Cédric Grundler – Email : cedric.grundler@letrot.com – Tél. : 01 49 77 14 76

France Galop : Héléna Dupuy – Email : hdupuy@france-galop.com – Tél. : 01 49 10 22 10